



Mobilisons-nous pour l'égalité professionnelle et les Droits des femmes !

L'égalité entre les femmes et les hommes reste un combat d'actualité. Malgré des avancées, les inégalités persistent dans le monde du travail, notamment au sein de la fonction publique. Salaires inférieurs, carrières entravées, temps partiels imposés, inégalités de retraites... Les chiffres sont clairs : les femmes sont toujours pénalisées !

Face à cette réalité, les organisations syndicales **UNSa**, CFDT, CGT, CGC, Solidaires et FSU appellent à une mobilisation massive le 8 mars 2025 pour exiger des mesures concrètes :

- **L'égalité salariale et de carrière entre les femmes et les hommes.**
- **La revalorisation des métiers à prédominance féminine.**
- **Des moyens pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles.**
- **Le financement des services publics essentiels aux femmes.**

L'UNSa Justice, acteur majeur de l'égalité professionnelle !

Parce que l'égalité ne doit pas être qu'un slogan, **l'UNSa Justice** agit concrètement ! Notre organisation syndicale a participé activement à la négociation du nouvel **accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au ministère de la Justice**. Cet accord, signé par **l'UNSa Justice**, prévoit :

- **La création de postes de délégués à l'égalité dans chaque direction.**
- **Une meilleure reconnaissance des référent(e)s à l'égalité.**
- **L'application effective des 10 engagements, 20 actions et 70 mesures du plan ministériel.**

C'est une avancée majeure qui fera date dans la fonction publique ! Mais nous devons continuer à nous battre pour que ces engagements se traduisent par des actes concrets sur le terrain.

Le 8 mars, soyons toutes et tous mobilisés pour faire avancer l'égalité !

Rejoignez-nous, en manifestant pour exiger un avenir plus juste pour toutes et tous...

L'UNSa Justice, engagée et déterminée !

Paris, le 3 mars 2025

Le Secrétaire général,
Jean-François FORGET